



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015 PROCÈS-VERBAL

Présents :

Carole TIGOULET MONTEIL, Présidente ; Nadège CRETIEN, Trésorière adjointe ; Marie-Emmanuelle REDEMPT, Secrétaire ; Delphine ANDRE, Secrétaire adjointe ; Magali GRASSET, responsable coordinatrice ; Nadine DUFOUR, membre CA ; Julien QUINTARD, membre CA ; Jessica GIBEAU, membre CA ; Amandine AUXEMERY, membre CA ; Estelle BECQUET, élue communauté de communes ; Bernard DELOMENIE, Président de la Communauté de Communes du Pays de Nexon ; Georges DARGENTOLLE, élu communauté de communes ;

Excusés : Séverine STADELMANN, Vice Présidente, Stéphanie SCHNEIDER, secrétaire adjointe, Cynthia REMY, Trésorière, Sandra MORICEAU, Trésorière adjointe, Emilie DUROUX, responsable adjointe.

Absents : Nicolas COUSTILLAS, membre CA.

1. Rapport d'activité

1.1. Taux de fréquentation

Magali GRASSET précise que le taux de fréquentation 2015 arrêté au mois de novembre 2015 est de :

- 62,70% d'heures réalisées
- 63,44% d'heures facturées

Ce dernier trimestre est marqué par les adaptations des enfants admis lors de la dernière Commission d'admission. Pour rappel, la période d'adaptation n'est pas facturée aux familles dès-lors qu'au moins un des parents est présent au sein de la structure.

Ce dernier trimestre est également marqué par un nombre important d'éviction non facturée. Nadège CRETIEN, Trésorière adjointe, demande des explications puisqu'au regard de l'article 8.5 du règlement de fonctionnement aucune absence ne peut être déduite les trois premiers jours sauf exception :

- d'hospitalisation de l'enfant, sur présentation du bulletin d'hospitalisation dans un délai de 48 heures,
- d'éviction par le médecin de la crèche,
- de fermeture exceptionnelle du multi-accueil.

Magali GRASSET se rapprochera dans les prochains jours de la CAF pour obtenir des éclaircissements.

1.2. Enquête de satisfaction

Magali GRASSET présente les résultats de l'enquête de satisfaction réalisée dans le courant de ce dernier trimestre.

Nombre de questionnaires adressés : 42 (familles)

Nombre de questionnaires recueillis : 24 (57,14 %)

Les réponses viennent essentiellement des familles inscrites en accueil régulier.

Localisation :

29% sur Saint Maurice les Brousses,

Note globale

9/10 pour 33% des familles ayant répondues,

8/10 pour 28%.

La majorité se trouvant entre 7/10 et 9/10.

L'essentiel pour le Conseil d'administration est que l'équipe communique davantage entre ses membres et avec les parents.

1.3. Equipe pédagogique

Marie-Emmanuelle REDEMPTE indique que la structure a recours à deux CDD pour palier aux absences d'Emilie DUROUX, responsable adjointe, en arrêt de travail et Véronique LEBOUCHER, en congé maternité.

Carole TIGOULET précise que les entretiens professionnels sont finalisés.

Chaque salariée a désormais des objectifs à réaliser sur l'année.

Les membres du bureau et les Responsables réfléchissent à une modification de l'organisation des équipes (3 équipes de 2 au lieu de 2 équipes de 3 actuellement).

Certaines missions ont été revues. 24% sur Nexon,

16% sur Janailhac.

4% restants venants de St Priest Ligoure, Saint Hilaire les Places et Saint Jean Ligoure.

Choix du mode de garde :

89% pour cause de travail,

44% pour la localisation,

21% pour les activités proposées.

Conditions d'accueil :

52% des familles se disent très satisfaites

66% sont satisfaites lors de l'inscription

58% sont satisfaites de la disponibilité des salariés

41% regrettent un manque d'information qu'ils trouvent trop partiel et un manque de communication lors des départs

Vie quotidienne :

58,3% sont satisfait du matériel utilisé

54% sont satisfait des activités

29% des familles relève un manque de communication avec les professionnels de la crèche

Repas :

62,5% des familles sont très satisfaites

38% sont satisfaites

Aménagement intérieur et extérieur :

54% sont satisfait des locaux, du matériel et du mobilier

37% trouvent ces derniers très adaptés aux besoins des enfants

Certaines familles ont remarqué un manque de jeux extérieurs

Fonctionnement du multi-accueil

54% sont satisfait des horaires d'ouvertures

59% sont satisfait de la gestion du multi-accueil

Différentes remarques sur la transmission de l'information entre les deux équipes (matin et après-midi), manque d'information, et adaptation trop courtes.

Il est devenue nécessaire pour les membres du bureau de transmettre de nouvelles tâches à Aurélie DURAU, employée administrative (encaissement des chèques auprès de la Banque Postale, règlement des « petites factures », ...) afin d'alléger la gestion du multi-accueil pour les membres du bureau.

Un pouvoir sera rédigé pour formaliser ces nouvelles tâches comptables et financières. De ce fait, son temps de travail passera de 12h à 15 h par semaine.

A la demande des salariés, le multi-accueil a acheté des blouses (3 pour chaque salarié). Le port sera obligatoire pour les salariés en salle.

Ces tenues vestimentaires resteront la propriété du multi-accueil et seront nettoyées en son sein.

Jessica GIBEAU se propose de broder les prénoms des salariées pour une meilleure identification des membres de l'équipe auprès des parents.

Magali GRASSET a demandé aux membres du bureau de décharger les membres de l'équipe du ménage des locaux le soir.

Les membres du Bureau y réfléchissent.

Pour leur permettre de prendre une décision, Carole TIGOULET demande aux membres de la Communauté de Communes s'il serait envisageable de mettre à la disposition un salarié affecté à cette tâche et d'en supporter la charge.

M. DELOMENIE se rapproche de l'employée en charge du ménage des locaux de la Communauté de Communes pour connaître ses disponibilités.

2. Projet d'établissement

Magali GRASSET précise que le Projet d'établissement 2016-2018 est en cours de finalisation et doit être rendu au plus tard le 31 décembre 2015.

Une réunion avec l'équipe est notamment prévue le 08/12/2015.

3. Budget

Nadège CRETIEN remet le compte de résultat intermédiaire au 30/09/2015 (dernière saisie comptable par le CER)

Les dépenses à ce jour respectent le budget et les recettes les plus importantes ont été reçues. Il reste le solde de la PSU (CAF) à percevoir lequel sera versée dans le courant du 1er semestre 2016. Le solde du compte à la Caisse d'Épargne est de 150 000€ et celui de la Banque Postale de 30 000€.

4. Suivi des travaux et achats

4.1. Le panneau de signalisation d'interdiction de stationner

Le panneau de signalisation d'interdiction de stationner sera installé au niveau du parking dans le courant de cette semaine (places réservés aux usagers du multi-accueil).

4.2. Cabanon

Un remblai est fait autour de la dalle en béton de l'abri de jardin et des plantations en osier ont été réalisées en collaboration avec Nathalie LADAME (Jardin de l'An Mil).

4.3. Le jeu extérieur

Une entreprise de Janailhac a été choisie pour la réalisation de la dalle béton.

M. Bernard DELOMENIE, Président de la Communauté de Communes du Pays de Nexon, demande à Magali GRASSET de prendre contact avec Anne RATINAUD pour indiquer

l'emplacement précis dudit jeu extérieur afin de programmer l'intervention de l'entreprise susvisée.

Magali GRASSET s'engage à revenir dans les jours prochains vers la Communauté de Communes à ce sujet.

4.4. Nuisances sonores - suivi

A la suite de nuisances sonores relevées en début de cette année, Magali GRASSET informe le Conseil d'administration de la réception des 3 tables avec un revêtement insonorisé (25/11/2015).

Elles doivent maintenant être montées et installées.

M. DELOMENIE demandera aux employés de la Communauté de Communes de monter les tables après la pose du panneau d'interdiction de stationner.

En parallèle, une étude du cabinet ORFEA doit être réalisée.

Magali GRASSET précise que l'ensemble du personnel porte des bouchons d'oreilles lors des repas. Ils apportent un confort à court terme mais restent difficiles d'utilisation plus d'une heure.

5. Fermetures 2016

Comme convenu lors du dernier Conseil d'administration, un questionnaire a été réalisé auprès des parents. Pour connaître leurs préférences sur les dates de fermetures du multi-accueil.

Vingt-quatre (24) familles y ont répondu.

Il est convenu que le multi-accueil fermera ses portes les semaines 30/31/32/33.

Le « Grand ménage » se fera le samedi 23/07/2016 au matin par les membres de l'équipe au titre de la journée de solidarité. Comme l'année passée, les parents seront conviés pour les aider.

6. Commission d'admission

La Commission d'admission est fixée au 23/03/2016 à 20h00 avec la participation en sus de la Présidente de l'Association et des Responsables techniques, de Mesdames Estelle BECQUET, en sa qualité d'élue de la Communauté de Communes, Nadine DUFOUR et Amandine AUXEMERY, en leur qualité de membres du Conseil d'Administration.

7. Evictions pour maladie

Magali GRASSET précise que le Médecin Référent de la crèche, le Docteur Magali DELAGE, a revu la liste des évictions conseillées du multi-accueil et notamment :

- Conjonctivite : 1 jours après le début des antibiotiques
- Impétigo, GEA, pied/mains/bouche, Herpes, Muguet... : 2 jours après commencement du traitement et en l'absence de symptômes
- Bronchiolite : 3 jours
- Varicelle : 4 jours

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité la modification de la liste des évictions conseillées pour maladie annexée au Règlement de Fonctionnement.

8. Questions diverses

8.1. Fête de Noël

Pour rappel, la fête de Noël est prévue le 16 décembre 2015 à 15 h 00 à la Salle des fêtes de Saint-Maurice.

Carole TIGOULET remercie Delphine ANDRE et Sandra MORICEAU pour l'achat des cadeaux et leur emballage.

Les invitations seront envoyées avec la facture du mois de novembre.

Le budget cadeaux est de 502€ (soit 6.70 € par enfant).

8.2. Protocole morsures

Amandine AUXEMERY souhaite aborder les morsures récurrentes que subissent ses enfants au sein du multi-accueil de la part d'un autre enfant accueilli.

Elle précise que les membres de l'Equipe sont désormais gênés de l'informer de ce type d'incident eu égard à leur récurrence lors des transmissions.

Les membres du Conseil d'administration ont vivement débattu sur ce geste et sur les démarches à engager par la structure.

Ont été évoqués les causes possibles de ce geste très courant chez les tout-petits mais dont la fréquence interpelle.

Un tel acte est ressenti par certains membres du Conseil d'Administration comme agressif et entraîne des réactions d'inquiétude.

Toutefois, il ne doit pas être vu systématiquement comme tel.

Magali Grasset précise que l'enfant « mordeur » est en cours d'apprentissage du langage.

Estelle BEQUET indique que ce geste peut donc être son moyen de communication avec les autres enfants « goûter l'autre » parce qu'il manque de vocabulaire pour s'exprimer et qu'il n'arrive pas à bien gérer son émotion.

Magali GRASSET a déjà parlé de la situation avec les parents de l'enfant. Ils sont attentifs à ce comportement et gênés. Ils se sont rapprochés de leur médecin. De son côté l'équipe est sensibilisé et vigilante pour éviter de nouveaux incidents et anticiper.

Certains membres du Conseil d'Administration s'interrogent sur l'opportunité de faire intervenir un professionnel (psychologue, pédopsychiatre) pour observer les enfants et analyser leur comportement dont celui qui mord fréquemment. Cette intervention n'est pas possible sans l'accord de tous les parents des enfants accueillis et cela sort du champ de compétence de la crèche.

Toutefois, l'équipe pédagogique doit être accompagnée par un professionnel sur ce sujet. Magali Grasset propose de contacter la psychologue intervenu pour échanger sur la frustration et la colère chez l'enfant.

En parallèle, le Conseil d'Administration préconise un rendez-vous avec les parents et/ou l'envoi d'un courrier.

Ce geste ne suppose absolument pas l'exclusion de l'enfant et de ses parents de l'association.

Carole TIGOULET demande à Magali GRASSET que les bébés soient installés dans le parc pour éviter les morsures puisqu'ils ne peuvent pas réagir.

8.3. Analyse de pratique

Une analyse des pratiques par une professionnelle de la petite enfance est en cours au sein de la crèche

Clôture de la séance à 23H15

Marie-Emmanuelle REDEMPT, Secrétaire

Carole TIGOULET MONTEIL, Présidente

